

Stade début tallage : apport ou pas apport ?

Cette année dans le Gers, 80 % des blés ont été semés avant le 1^{er} novembre. Les autres semis ont été réalisés progressivement après cette date, les pluies n'ayant pas limité l'accès aux parcelles. L'automne très sec que nous avons connu a, au contraire, ralenti et pénalisé la levée, en particulier dans l'est du département.

A ce sujet, on considère que pour les sols à bonne capacité de rattrapage (argiles) et si les plantes sont suffisamment bien réparties sur la parcelle, les densités doivent être au minimum de 80 plantes/m². Dans les terres légères, il faut atteindre un minimum de 150 plantes/m². En dessous de ces densités, la question du maintien de la culture peut se poser. Il est opportun de contacter un technicien de culture le cas échéant.

En outre, les reliquats d'azote sont élevés dans la majorité des cas; une minéralisation intense de la matière organique du sol, associée à la faible pluviométrie, font que les taux d'azote contenus dans le sol sont suffisants pour alimenter les céréales pendant le tallage. Compte tenu de cette situation, les premiers apports d'azote peuvent attendre et dans tous les cas, la date du 15 janvier 2016 doit être respectée, la demande de dérogation ne se justifiant pas, ni techniquement, ni économiquement.

Souvent, les blés implantés fin octobre présentent des stades étalés au sein d'une même parcelle, suite à une levée échelonnée. La date d'apparition du stade 3 feuilles est difficile à évaluer. Toutefois, on peut estimer que cette année, les reliquats d'azote sont suffisants pour alimenter le blé en azote pendant le tallage. Quant aux semis tardifs, le stade 3 feuilles ne sera pas observé avant mi-janvier.

Se posent désormais les questions traditionnelles sur l'intérêt d'effectuer ou non un apport d'azote minéral au début du tallage.

De combien d'azote le blé a-t-il besoin au début du tallage ?

Au stade 3 feuilles, le sol doit comporter 60 unités d'azote minéral.

Ce niveau d'azote est une condition nécessaire à l'obtention d'un peuplement d'épis optimal. Il confère également aux épis une productivité accrue en augmentant leur fertilité et la masse moyenne des grains. Ce besoin est indépendant de l'espèce de céréale et du rendement visé.

Doit-on apporter de l'azote minéral en systématique au début du tallage ?

Non.
Un apport d'azote systématique au stade début tallage ne se justifie pas. Il convient de tenir compte du niveau des reliquats d'azote laissés par la culture précédente. Dans certains cas, ces reliquats sont suffisants pour couvrir les besoins en azote du blé au début du tallage (s'ils avoisinent ou dépassent les 60 unités).

Le tableau ci-contre montre que dans une grande majorité des situations, cette année, l'azote présent dans le sol suffira au blé pour réaliser un tallage correct.

Quels risques en cas de sur-fertilisation au stade début tallage ?

Les risques encourus sont très importants.

Un apport excessif favorise le développement de talles en sur-nombre, sans intérêt pour l'obtention d'un rendement élevé. Cela favorise la verse et les maladies. Il est primordial de n'effectuer l'apport au début du tallage que si celui-ci est nécessaire.

Autrement dit, il faut connaître le niveau des reliquats d'azote dans le sol quand la plante atteint le stade 3 feuilles. Cette infor-

mation peut être obtenue par calcul (voir tableau ci-contre) ou en réalisant une analyse de terre.

Combien apporter et dans quelles conditions effectuer l'apport ?

Si le niveau de reliquats d'azote dans le sol avoisine ou dépasse les 60 unités, il ne doit pas y avoir d'apport.

Dans les autres cas, la dose à apporter est égale à « 60 unités - valeur du reliquat d'azote au stade 3 feuilles ».

L'apport est d'autant plus efficace qu'il est réalisé tôt à partir du stade 3 feuilles. Attention, toutefois, en zone vulnérable aucun apport d'azote minéral ne peut être effectué avant le 15 janvier.

Au final : quelles règles de décision d'un apport début tallage ?

1- Evaluer le niveau de reliquats au stade 3 feuilles. Si ce niveau est supérieur à 60 unités, pas d'apport

2- La dose à apporter, en unités, est égale à « 60-valeur des reliquats »

Pour des doses inférieures à 30 unités, l'impasse est possible. Il est important, dans ce cas, d'observer par la suite le comportement des céréales, et de surtout repérer la reprise de végétation afin de positionner l'épandage au meilleur moment, en l'occurrence 2 semaines avant l'atteinte du stade épi 1 cm.

3- En cas de besoin, effectuer l'apport le plus tôt possible au début du tallage ; toutefois, en zone vulnérable, aucun apport ne peut être effectué avant le 15 janvier.



L'apport d'azote au début du tallage est indépendant de l'espèce de céréale et du rendement visé. Il découle du niveau de reliquats laissés par la culture précédente.

Un point sur les stades du blé

Le stade 3 feuilles est un cap important pour la plante. Il marque la transition entre l'utilisation des réserves de la graine et le démarrage du fonctionnement des racines. En outre, l'étalement de la 3^{ème} feuille marque le démarrage du tallage du blé.

Evaluation des reliquats d'azote dans les sols au stade 3 feuilles du blé, pour une pluviométrie de 50 mm entre le 1^{er} octobre et le stade 3 feuilles, en fonction du précédent et du type de sol

Caractéristiques du précédent			Type de sol		
Culture	Rendement (qx/ha)	Azote apporté	Argileux	Boulbènes et sables	Sols caillouteux
Tournesol	15	0	55	60	50
	25	60	55	60	50
Maïs	90	150	55	60	50
	110	180	55	60	50
Colza	25	160	70	80	65
	35	190	70	80	65
Orge	50	120	55	60	50
Sorgho	50	100	55	60	50
	70	120	55	60	50
Pois			105	110	95
Soja			70	80	65
Blé dur	45	180	55	60	50
	55	180	55	60	50

Pour tout renseignement complémentaire, contactez la Chambre d'Agriculture du Gers, Services Techniques - Tél. 05.62.61.77.13.

